

## Taux d'impôt des sociétés<sup>1</sup>

		2006	2007	2008
<b>Fédéral<sup>2</sup></b>	Général/F&T/placement	22,12	22,12	20,50
	Petite entreprise	13,12	13,12	11,50
	Placement – SPCC	35,79	35,79	34,67
<b>Colombie-Britannique<sup>3</sup></b>	Général/F&T/placement	12	12	12
	Petite entreprise	4,5	4,5	4,5
<b>Alberta<sup>4</sup></b>	Général/F&T/placement	11,5/10	10	10
	Petite entreprise	3	3	3
<b>Saskatchewan<sup>5</sup></b>	Général et placement	17/14	14/13	13/12
	Petite entreprise	5	5	5
	F&T	10	10	10
<b>Manitoba<sup>6</sup></b>	Général/F&T/placement	14,5	14	14/13
	Petite entreprise	4,5	3	3
<b>Ontario<sup>7</sup></b>	Général et placement	14	14	14
	Petite entreprise	5,5	5,5	5,5
	F&T	12	12	12
<b>Québec<sup>8</sup></b>	Général/F&T	9,9	9,9	11,4
	Petite entreprise	8,5/8	8	8
	Placement	16,25	16,25	16,25
<b>Nouveau-Brunswick<sup>9</sup></b>	Général/F&T/placement	13	12	12
	Petite entreprise	2/1,5	1,5/1	1
<b>Nouvelle-Écosse<sup>10</sup></b>	Général/F&T/placement	16	16	16
	Petite entreprise	5	5	5
<b>Île-du-Prince-Édouard<sup>11</sup></b>	Général/F&T/placement	16	16	16
	Petite entreprise	6,5/5,4	5,4/4,3	4,3/3,2
<b>Terre-Neuve-et-Labrador<sup>12</sup></b>	Général et placement	14	14	14
	Petite entreprise/F&T	5	5	5
<b>Yukon<sup>12</sup></b>	Général et placement	15	15	15
	Petite entreprise	4	4	4
	F&T	2,5	2,5	2,5
<b>Territoires du Nord-Ouest<sup>12,13</sup></b>	Général/F&T/placement	14/11,5	11,5	11,5
	Petite entreprise	4	4	4
<b>Nunavut<sup>12</sup></b>	Général/F&T/placement	12	12	12
	Petite entreprise	4	4	4

F&T : Fabrication et transformation; SPCC : Société privée sous contrôle canadien.

- <sup>1</sup> Ce tableau comprend les taux d'impôt sur le revenu des sociétés (fédéral, provinciaux et territoriaux) annoncés jusqu'au 10 mai 2006.
- <sup>2</sup> Le plafond de revenu admissible à la déduction pour petite entreprise (« plafond DPE ») est de 300 000 \$ depuis 2005 et sera augmenté à 400 000 \$ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Il est nécessaire de répartir le plafond des affaires entre les sociétés associées. La DPE est réduite progressivement de façon linéaire dans le cas des SPCC dont la valeur du capital imposable utilisé au Canada se situe entre 10 M\$ et 15 M\$. La surtaxe de l'impôt des sociétés (4 %) sera éliminée pour les années d'imposition se terminant après le 31 décembre 2007.
- <sup>3</sup> Plafond DPE : augmenté à 400 000 \$ pour les années d'imposition se terminant après le 31 décembre 2004.
- <sup>4</sup> Plafond DPE : 400 000 \$ depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003. Le taux général a été réduit à 10 % le 1<sup>er</sup> avril 2006.
- <sup>5</sup> Plafond DPE : 300 000 \$ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, 400 000 \$ à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006, 450 000 \$ à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007 et 500 000 \$ à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008. Le taux général est réduit à 14 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006, à 13 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007 et à 12 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.
- <sup>6</sup> Plafond DPE : 400 000 \$ depuis 2005. Taux général réduit à 13 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.
- <sup>7</sup> Seuil et plafond DPE : 400 000 \$ et 1 128 519 \$ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.
- <sup>8</sup> Taux applicable au revenu d'entreprise active : augmenté à 9,9 %, à 11,4 % et à 11,9 % à compter des 1<sup>er</sup> janvier 2006, 2008 et 2009, respectivement. Taux applicable au plafond DPE (400 000 \$) : réduit à 8,5 % le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et à 8 % depuis le 24 mars 2006.
- <sup>9</sup> Les taux réduits entrent en vigueur les 1<sup>er</sup> juillet 2006 et 2007 et les plafonds DPE correspondants sont 450 000 \$, 475 000 \$ et 500 000 \$.
- <sup>10</sup> Plafond DPE : augmenté à 350 000 \$ depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005 et à 400 000 \$ depuis le 1<sup>er</sup> avril 2006.
- <sup>11</sup> Taux aux fins du plafond DPE : réduit à 6,5 % depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005 et réduit progressivement à raison de 1,1 % le 1<sup>er</sup> avril des cinq prochaines années, incluant 2006, jusqu'à ce qu'il atteigne 1 % en 2010. Plafond DPE : 300 000 \$ pour 2005 et les années suivantes.
- <sup>12</sup> Plafond DPE : 300 000 \$ depuis 2005. Dans le cas du Yukon, le plafond DPE atteindra 400 000 \$ en 2007.
- <sup>13</sup> Le taux d'imposition des grandes sociétés est réduit à 11,5 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006; le taux de 4 % des petites entreprises est remis en question.

## Bureaux au Canada

QUÉBEC	
Alma	(418) 669-6969
Amos	(819) 732-8273
Baie-Comeau	(418) 589-5761
Chicoutimi	(418) 549-6650
Dolbeau-Mistassini	(418) 276-0133
Farnham	(450) 293-5327
Granby	(450) 372-3347
Grand-Mère	(819) 538-1721
Jonquière	(418) 542-9523
La Baie (Ville de)	(418) 544-7313
La Sarre	(819) 339-5764
Laval	(450) 978-3500
Longueuil	(450) 670-4270
Magog	(819) 843-6596
Matane	(450) 566-2637
Montréal	(514) 393-7115
Québec	(418) 624-3333
Rimouski	(418) 724-4136
Roberval	(418) 275-2111
Rouyn-Noranda	(819) 762-5764
Saint-Hyacinthe	(450) 774-4000
Sept-Îles	(418) 962-2513
Sherbrooke	(819) 823-1616
Saint-Félicien	(418) 679-4711
Trois-Pistoles	(418) 851-2232
Trois-Rivières	(819) 691-1212
Val-d'Or	(819) 825-4101

COLOMBIE-BRITANNIQUE	
Langley	(604) 534-7477
Prince George	(250) 564-1111
Vancouver	(604) 669-4466

ALBERTA	
Calgary	(403) 267-1700
Edmonton	(780) 421-3611

SASKATCHEWAN	
Prince Albert	(306) 763-7411
Regina	(306) 525-1600
Saskatoon	(306) 343-4400

MANITOBA	
Winnipeg	(204) 942-0051

ONTARIO	
Burlington	(905) 315-6770
Hawkesbury	(613) 632-4178
Kitchener	(519) 650-7600
London	(519) 679-1880
Markham	(905) 948-6200
Ottawa/Hull	(613) 236-2442
St. Catharines	(905) 323-6000
Toronto	(416) 601-6150
Windsor	(519) 967-0388

NOUVEAU-BRUNSWICK	
Saint John	(506) 632-1080

NOUVELLE-ÉCOSSE	
Halifax	(902) 422-8541

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	
Saint-Jean	(709) 576-8480

Deloitte, connu sous l'appellation Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. au Québec, est l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Québec et au Canada, offrant des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Au Québec, quelque 1 700 personnes mettent régulièrement à contribution leur expertise pour des clients venant de tous les secteurs de l'économie. Comptant plus de 6 200 personnes réparties dans 50 bureaux au pays, Deloitte est déterminé à aider ses clients et ses gens à exceller. En 2002, 2003, 2004 et 2005, la revue *Affaires Plus* a reconnu le Cabinet comme l'un des meilleurs employeurs au Québec. Deloitte est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu.

La marque Deloitte représente une ou plusieurs entités de Deloitte Touche Tohmatsu, une *Verein* suisse, ses cabinets membres ainsi que leurs filiales et sociétés affiliées respectives. Deloitte Touche Tohmatsu est une *Verein* (association) suisse et, à ce titre, ni Deloitte Touche Tohmatsu ni aucun de ses cabinets membres ne peuvent être tenus responsables des actes ou des omissions de l'un ou de l'autre. Chaque cabinet membre constitue une entité juridique distincte et indépendante exerçant ses activités sous les noms de Deloitte, Samson Bélair/Deloitte & Touche, Deloitte & Touche, Deloitte Touche Tohmatsu ou d'autres raisons sociales similaires. Les services sont fournis par les cabinets membres ou par leurs filiales ou leurs sociétés affiliées, et non par la *Verein* Deloitte Touche Tohmatsu.

© Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et ses sociétés affiliées. Ce document ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir préalablement consulté un spécialiste.

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

Membre de  
Deloitte Touche Tohmatsu

# Deloitte.

Samson Bélair/Deloitte & Touche

Fiscalité

## Informations fiscales 2006

Vos tables  
d'impôt à  
portée de  
la main

Certification, Fiscalité, Consultation, Conseils financiers.

